



Sainte Fortunade



Bulletin d'Informations Municipales

Juin 2018



Sommaire

Le Mot du Maire 3

La vie communale

Les finances communales
4

La santé
Nouveaux arrivants
5

École
6

Voirie
Culture
Déchetterie
7

La Poste
Fleurissement
Tourisme
8

Les jeunes en action

Chasse aux œufs et au trésor
pour les enfants
Le CMJ et la journée de l'Europe
9

Agenda 21

Atelier greffage à l'I.M.E.
6^e troc de plantes
9

La vie des associations

Foyer Rural
10

Jumelage Cornil / Sainte-Fortunade /
Flachslanden
Groupe folklorique « Les Réveillés »
16^e Homme Corrèze
11

L'Association des Parents d'Élèves
Confrérie de la Farcidure et du Millassou
12

FNACA
A.S. Laguene-Sainte-Fortunade-
Lagarde-Enval
13

Nouvelles brèves

CCAS de Sainte-Fortunade
Épaves et carcasses
Une création d'entreprise en électricité
sur la commune
"Temps d'Accords"
Randonnée vélos
Chats errants
14

Les élus ont la parole 15

Les Marchés de Pays 16

Retrouvez
toutes les actualités,
au jour le jour,
sur le site de
la commune !



<https://ste-fortunade.fr>

NUMÉRO D'ASTREINTE ADJOINT
En cas d'urgence, vous pouvez contacter le
06 82 73 15 12



**La mairie sera fermée
les mercredis,
du 16 juillet
au 26 août 2018**



MAIRIE DE SAINTE-FORTUNADE

Le Bourg 19490 Sainte-Fortunade

Téléphone : 05.55.27.14.19 - Télécopie : 05.55.27.32.96

CODE APE : 751 A - N° SIRET : 21 19 203 01 000 10

N° de Commune : 203

Site internet : <https://ste-fortunade.fr>

e.mail : mairie.ste-fortunade@wanadoo.fr

HEURES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Le samedi de 9 h à 12 h

Bulletin municipal d'information n° 69 juin 2018

Tirage : 950 exemplaires - Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2005

Adresse : Le Bourg 19490 SAINTE-FORTUNADE

Directeur de publication : Jean-Louis LEMOIGNE

Comité de lecture : Martine DUPIN de BEYSSAT, Aline HAZEBROUCK,
Richard BONNET, Anthony MONTEIL, Caroline DELAGE-LAFFOND.

Ce bulletin a été visé par le comité de lecture.

Maquette : Jean-Louis LEMOIGNE - Collaboration : Aurélie AUBERTIE

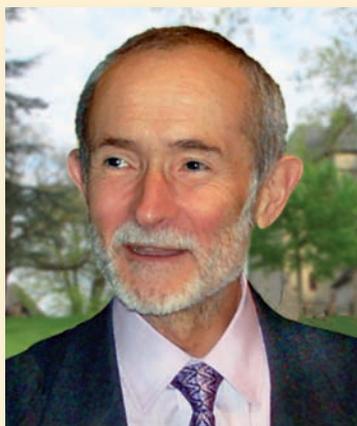


Photos : Mairie et Associations de Sainte-Fortunade

Impression : MAUGEIN Imprimeurs - Mulatet - 19490 Sainte-Fortunade
Impression sur papier issu de forêts gérées durablement

Distribution : La Poste

Photos de couverture : - « Une fête de village en 1900 » de Raymond Weytens
- Visite des allemands de Flachslanden



Anticiper... et faire face au quotidien.

Dépasser une gestion « au jour le jour », obnubilante, et assumer une mission anticipatrice au service de la commune, voilà bien l'équation à résoudre par les élus. Certes, le programme municipal approuvé majoritairement par les électeurs à chaque échéance municipale est censé arrêter les priorités, et déterminer quelques actions ; mais ces dernières sont parfois bousculées par les circonstances, qu'elles soient d'ordre réglementaire, matériel, budgétaire ou simplement liées aux aléas de la vie. L'essentiel est de garder en tête ce qui constitue l'essence du Projet. On connaît l'architecture de cette mandature ; elle devrait peu ou prou se voir respectée : mais nous aurons l'occasion d'y revenir ultérieurement !

Se montrer fidèle à l'esprit général du programme tout en s'efforçant d'y incorporer l'inattendu : l'année 2018 n'y manquera pas, et le budget voté saura y faire face.

Au titre des réalisations envisagées, les actions nouvelles viennent télescoper celles déjà engagées, et qui se prolongent d'un exercice sur l'autre ; avec, déjà, le souci d'anticiper 2019 : réflexion préalable et études relatives à une amélioration des équipements sportifs (vestiaires-douches) ; démarrage d'une nouvelle vague de numérotation de nos voies en secteur rural ; lancement d'une étude appelée à actualiser notre PLU.

Le détail des opérations 2018 est repris dans l'article de ce Bulletin consacré au Budget ; l'énumération, ici, en serait redondante, fastidieuse... voire hors de proportion avec les moyens dont disposerait la commune ? L'examen attentif du budget dément, s'il en était besoin, cette approche pessimiste. Le Budget 2018 a en effet été adopté en respectant scrupuleusement la règle d'or que nous nous étions fixée, à savoir poursuivre le désendettement de la commune (autrement dit : on emprunte moins qu'on ne rembourse). Désendettement modeste au moment du vote du Budget, mais que nous allons être en capacité d'accentuer singulièrement : en effet, nos demandes réitérées semblent avoir reçu un écho favorable, puisque Sainte-Fortunade se voit enfin cette année réattribuer la Fraction « Bourg Centre » de la DGF* qui nous avait été supprimée à partir de 2008.

C'est là une excellente nouvelle, qui n'inscrit certes pas la commune au rang des collectivités « riches », mais la replace sur la même ligne financière que ses voisines ; ni plus ni moins.

Pas de triomphalisme pour autant : Prudence est mère de Sûreté, et vos élus sauront faire preuve de discernement dans l'appréhension de ce cadre budgétaire renouvelé. Respect des engagements généraux, et réactivité face aux circonstances émergentes, telle demeurera la ligne de conduite municipale.

Vous pouvez compter sur tous vos conseillers pour y veiller.

Bien cordialement à chacun de vous.



Michel JAULIN

* DGF : Dotation Globale de Fonctionnement (dotation annuelle de l'État aux collectivités).

Les finances communales

BILAN 2017

Les faits marquants sont :

- la poursuite de la baisse des dotations de l'État (perte de 99 000 € depuis 2014),
- la maîtrise de l'endettement,
- l'augmentation des taux de la fiscalité locale (2%),
- la poursuite de l'effort de qualité

des activités périscolaires, - des mouvements de personnel suite à des départs à la retraite.

Le budget principal dégage un excédent de fonctionnement de 46 859 € :

- recettes 1 913 350 €
- dépenses 1 866 491 €.

Au titre de l'investissement, la cons-

truction de la maison médicale a débuté ; la mise aux normes de l'éclairage public et de l'accessibilité s'est poursuivie conformément au plan pluriannuel. De même pour les travaux de voirie. Un emprunt de 130 000 € a été prévu lors du vote du budget.

PERSPECTIVES 2018

La construction du budget a été réalisée en retenant des recettes sensiblement identiques à celles de 2017. La connaissance des dotations de l'État quelques jours avant la séance du Conseil Municipal a permis de retenir le chiffre réel de 240 544 € (contre 235 121 € en 2017), soit une augmentation inattendue de 5 432 €.

Par contre, comme évoqué par le Maire dans son éditorial, la dotation « Bourg-Centre » qui nous avait été supprimée en 2008, nous est ré-allouée cette année pour un montant de 95 212 €. Cette information, non confirmée à ce moment-là, n'a pas été prise en compte. Le souci permanent de maîtrise des dépenses et de réalisation des investissements nécessaires est toujours présent.

En fonctionnement, moins visible, mais qui conditionne le quotidien de nos concitoyens : les moyens nécessaires au maintien de l'actuel rythme scolaire de 4 jours 1/2, plébiscité par les parents, avec son cortège d'activités périscolaires ; une très séduisante Classe de Découverte sur le Canal du Midi ; l'accueil de nos amis allemands de Flachslanden ; la poursuite des actions liées à notre Agenda 21.

En investissement, les travaux de voirie, partagés entre zone rurale, urbaine et péri-urbaine, l'amélioration de notre patrimoine, le remplacement du four au restaurant scolaire, la réhabilitation énergétique de la salle de l'Orangerie représentent autant d'opérations d'importance. L'alimentation en eau potable ne sera pas en reste : lancement effectif du diagnostic-réseau (pilote en intercommunalité), renforcement de 2 secteurs fragiles ou sous-dimensionnés.

Les taux de la taxe d'habitation et de la taxe foncière sur les propriétés bâties seront augmentés de 1%.

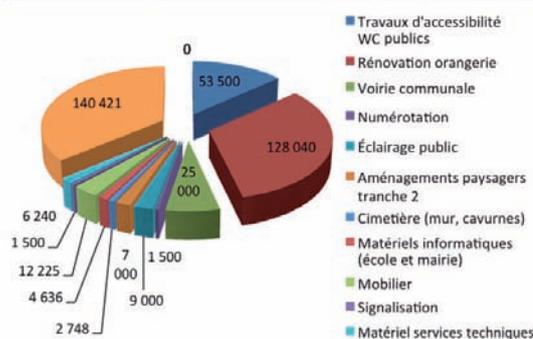
La souscription d'un emprunt de 118 500 € a été inscrite au budget.

La nouvelle dotation de 95 212 € sera essentiellement consacrée à la réduction du montant de l'emprunt et par conséquent au désendettement de la commune.

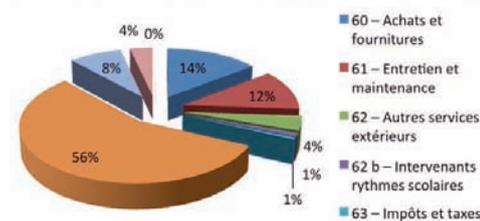
Nous nous y sommes engagés auprès des services pré-fectoraux et du Trésorier.

Des tableaux illustrent ces données :

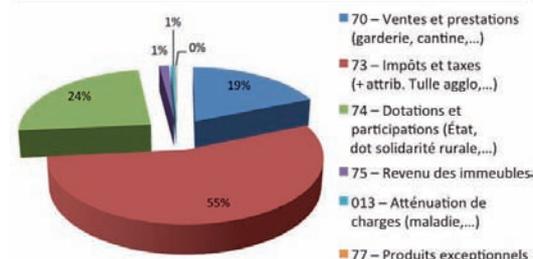
INVESTISSEMENT 2018	Dépenses	Recettes
Travaux d'accessibilité WC publics	53 500	16 250
Rénovation orangerie	128 040	66 150
Voirie communale	25 000	8 333
Numérotation	1 500	
Éclairage public	9 000	
Aménagements paysagers tranche 2	7 000	
Cimetière (mur, cavurnes)	2 748	
Matériels informatiques (école et mairie)	4 636	680
Mobilier	12 225	
Signalisation	1 500	
Matériel services techniques	6 240	
Emprunt	140 421	
FCTVA 2016		27 740
Taxe d'aménagement		10 000
Affectation du fonctionnement		144 157
Emprunt		118 500
TOTAL	391 810	391 810



FONCTIONNEMENT 2018	
62 – Autres services extérieurs	
62 b – Intervenants rythmes scolaires	12 500
63 – Impôts et taxes	6 800
64 – Frais de personnel	652 143
65 – Autres charges (indemnités élus, CCAS,...)	94 860
66 – Charges financières	40 600
67 – Charges exceptionnelles	400
TOTAL	1 157 889



73 – Impôts et taxes (+ attrib. Tulle aggro,...)	701 762
74 – Dotations et participations (État, dot solidarité rurale,...)	313 533
75 – Revenu des immeubles	17 000
013 – Atténuation de charges (maladie,...)	8 400
77 – Produits exceptionnels	800
TOTAL	1 281 067



La santé

LA MAISON MÉDICALE SE TERMINE

Les derniers aménagements, intérieur et extérieur, sont en phase de réalisation. La mise à disposition des locaux, auprès du D^r Cristina Comisel et de Pauline Perrier, pédicure podologue, est prévue pour le 1^{er} juin comme prévu initialement. Une bonne coordination des entreprises aura permis de respecter les délais.



PHARMACIE

La municipalité a tenu, comme il est de coutume en pareille occasion, à organiser une petite réception à la mairie à l'occasion du changement de propriétaire de notre pharmacie. Étaient présents, outre les élus, Madame Tereygeol et sa proche famille, Jacques Trapinaud, son épouse et son fils, ainsi que les D^{rs} Lascaux et Comisel.

Après l'accueil adressé par le maire, le D^r Lascaux est intervenu pour saluer l'engagement professionnel de Jacques Trapinaud, et son engagement au service de l'association locale des professionnels de santé, à l'origine d'un « Projet Local de santé ». Il lui a remis un cadeau original : une copie du buste de sainte Fortunade, agrémenté du caducée du pharmacien. Le D^r Lascaux a également salué le

dévouement et le professionnalisme des collaboratrices avec lesquelles il a travaillé, et les inévitables désagréments subis par ses proches (épouse et enfants), liés à un emploi du temps souvent débordant sur la vie familiale !

Puis Jacques Trapinaud a évoqué la très longue procédure pour obtenir enfin, début 1984, l'autorisation ministérielle d'ouverture d'une officine à Sainte-Fortunade, alors dépourvue de pharmacie ; son implantation initiale était sur l'actuel local de la Poste, avant de construire, en relation avec Philippe Haulot l'actuel bâtiment.

Delphine Tereygeol, notre nouvelle pharmacienne, a remercié tout le monde de l'accueil qui lui était réservé dans cette commune. Un bouquet de fleurs lui a été offert par la commune ainsi qu'à Nadine Trapinaud. La médaille de la commune a été remise à Jacques Trapinaud. Un pot, préparé par Stan, a conclu la réception.



Nouveaux arrivants

MATINÉE D'ACCUEIL

Comme il est de coutume chaque année à cette période, Sainte-Fortunade organise une matinée d'accueil pour les habitants nouvellement arrivés sur la commune.

Samedi 28 avril fut l'occasion pour les personnes et les familles fraîchement installées de faire connaissance dans la salle de l'Orangerie, non seulement avec le maire Michel Jaulin et les élus présents, mais aussi avec quelques-unes des associations qui animent le village. On y trouvait le Foyer rural, l'Association des Parents d'Élèves, le Comité du jumelage avec Flachslanden, les Réveillés, le Club des Aînés, la Confrérie des Farcidures et du Milhassou, la FNACA, le club Yog'Attitude, le club de foot, les Marchés de Sainte-Fortunade et l'Agenda 21 municipal.

Tout en savourant les cakes et partageant un café ou un jus de pommes, les nouveaux arrivants se sont vus remettre le Livret d'accueil contenant toutes les informations utiles au bien-vivre dans la commune : équipe municipale, associations, services de santé, artisans, commerçants, services sociaux, adresses pratiques concernant les principales démarches de la vie courante ainsi qu'un résumé de l'histoire du village rédigé par l'historien local, Jean-Marie Courteix.

Mais au-delà des informations pratiques, c'est le plaisir de la rencontre

qui a prévalu ce 28 avril.

Une rencontre qui aura permis que le contact humain entretienne cette veine chaleureuse qui donne tout son sens au plaisir de vivre à Sainte-Fortunade.



CONFÉRENCE : VERS UNE ÉRADICATION DES PERTURBATEURS ENDOCRINIENS

Notre environnement, c'est notre santé

Vendredi 27 avril, la salle polyvalente ne manquait pas d'auditeurs. C'est dans le cadre du Contrat local de santé* que le maire a introduit la conférence d'André Cicocella**, sur la très grave problématique des perturbateurs endocriniens.

Jeanne Wachtel, maire adjointe, déléguée à l'environnement, et l'endocrinologue Sandrine Taillefer, conseillère municipale responsable de la restauration scolaire à Tulle, ont, à cette occasion, exprimé toute l'attention qu'elles portaient au problème dans cette préfecture qui a initié une politique environnementale « zéro pesticide » depuis plusieurs années. La Fédération départementale Corrèze Environnement, qui travaille à améliorer la qualité de vie dans notre département, était partenaire de l'initiative. Le constat établi est clair : sous couvert de modernisation et de progrès, des effets délétères sont apparus suite à la mise sur le marché de produits qui ont plus ou moins discrètement envahi tous les secteurs de notre vie quotidienne. Des appareils domestiques ou électroniques en passant par nos contenants alimentaires, des cosmétiques aux jouets des enfants, du PVC à de nombreux intrants agricoles, des sols synthétiques aux aérosols... pour n'en citer que quelques-uns, toutes ces productions de notre société moderne créent des effets désastreux à court terme sur la santé et à long terme sur la génétique :

des troubles ont en effet été constatés 4 générations après exposition des arrière-grands-parents !

Ce sont des poisons qui se nomment phtalates, bisphénol A, parabènes, perfluorés, pesticides et fongicides. De plus, indépendamment de leurs dramatiques effets à doses infinitésimales, ils ajoutent un effet cocktail qui multiplie leur toxicité.

L'union européenne, à ce jour, recense plusieurs centaines de PE, ces tristement fameux perturbateurs endocriniens.

André Cicocella se veut optimiste. Sa démarche est d'emblée positive. S'il dénonce ces produits, il alerte surtout les autorités de santé auprès desquelles il trouve une écoute de plus en plus attentive et demande au gouvernement de mettre la santé environnementale au cœur des politiques publiques. Ses interventions visent aussi à sensibiliser la population et les collectivités territoriales. Il s'agit de réagir de manière citoyenne en tentant d'éradiquer ces produits nocifs de notre milieu de vie. Une démarche certes complexe au vu de la quasi omniprésence de PE, mais totalement indispensable surtout à certains moments de la vie comme les périodes de grossesse, l'enfance ou l'adolescence.

Car pour ces produits, ce n'est pas, comme le disait Paracelse***, la dose qui fait le poison, mais la période à



laquelle on y est exposé. Si la chimie, pour le meilleur ou pour le pire, multiplie les substances, les connaissances médicales, de leur côté, évoluent en s'appuyant sur de nouveaux paradigmes scientifiques.

* Le CLS est piloté par l'ARS (Agence régionale de santé), porté par la ville de Tulle et Tulle agglomération.

** André Cicocella, chimiste, toxicologue est président du Réseau Environnement Santé.

*** Paracelse, médecin et philosophe suisse (1493-1541).

École

6

VENDREDI 25 MAI, JOURNÉE PARTICULIÈRE À L'ÉCOLE DE SAINTE-FORTUNADE

Isabelle Besse, « une amie des élèves », avait confirmé sa venue vendredi 25 mai pour présenter deux animations interactives aux élèves de maternelle et à ceux du CP, CE1, CE2. Une première séance vers 9h pour les CP et CE1/CE2 sur le thème « Les inventions humaines », se tenait à la salle polyvalente, suivie de la deuxième séance à 10 h 20 pour les classes de maternelle sur le thème « Julien et les copains du monde ».

Ensuite, un pique-nique, préparé par

Jérôme et son équipe, a été servi pour le déjeuner, dans le parc du château, encadré par le personnel de la cantine, les enseignants et des parents d'élèves.

Puis, de 13 h à 16 h, des activités en plein air ont été proposées aux élèves : cirque, tir à l'arc, cerf-volant, etc. Ces activités ainsi que les deux programmes d'animations interactives du matin étaient financées par la dynamique association des Parents d'Élèves de Sainte-Fortunade. À 16 h, un goûter,

composé de madeleines « Bijou », de gourdes de compotes et d'une boisson était offert par l'APE aux enfants.

Cette journée spéciale et conviviale réunissant tous les acteurs de l'école faisait office de « voyage scolaire de fin d'année ». Chacun eut une pensée pour les camarades de CM1 et CM2 qui, eux, vivaient leur dernière matinée de classe, transplantée sur les péniches, et remontaient dans le bus en début d'après-midi pour un retour à l'école en soirée.

Voirie

En 2018, les travaux sur les routes communautaires sont financés par l'Agglo à hauteur de 81 920 €. Il s'agit de la nouvelle sortie de la zone du Grelet (reste à réaliser de 2017) dont la commune

a fait la préparation en élargissant la chaussée pour une meilleure circulation des véhicules de gabarits importants, la route de Barreau complétée par la pose d'un daleau (canal d'évacuation d'eau placé sous

la chaussée), l'impasse des Roses, le chemin du Puy-de-Roche (de Clavière au Puy-de-Roche), l'impasse Annequin au Noual et l'impasse Lachaud à La Geneste.

Culture

TERRITOIRE EN CONCERT

En ce début de soirée, les spectateurs ont pu écouter les classes de saxophones et de percussions interpréter divers morceaux alliant le classique et le contemporain. Leur auditoire fut

conquis par ce concert varié. Un repas fut offert à tous les musiciens pour terminer une soirée pleine de surprises. La commune remercie le conservatoire et les professeurs Alban Guyonnet et William Brandy pour

ce concert ainsi que la communauté d'agglomération qui permet au conservatoire de rayonner dans toutes les communes.



NOTRE NOUVEAU CORRESPONDANT DE PRESSE

Suite au départ de Gilles Chavant, Sainte-Fortunade retrouve un correspondant de Presse pour "La Montagne" et "La Vie Corrézienne" en la personne de Michel Vergès. La commune l'accueille chaleureusement, sachant qu'il saura faire revivre les instants

marquants de notre cité dans les médias.

Si vous êtes responsable d'une association ou acteur de la vie locale, vous pouvez le contacter par mail : michel-verges@orange.fr ou par téléphone au 05 55 27 18 57 ou 06 83 58 62 99



Déchetterie

NOUVEL EMPLACEMENT DE COLLECTE DE DÉCHETS RECYCLABLES

Le secteur de Mialet/La Vésine étant dépourvu de point d'apport volontaire, les colonnes de collecte de déchets recyclables implantées jusqu'au 25 mars, à la Croix d'Eure, sont désormais installées au carrefour de la D 94 et de la route d'Empeyrelas, en concertation avec le service collecte des déchets de Tulle Agglo. Les conteneurs situés à la Croix d'Eure sont essentiellement destinés à la collecte des ordures ménagères et aux sacs jaunes. Le point d'apport volontaire situé au Bois de Paumel, n'étant pas très éloigné, peut être utilisé par les résidents de la Croix d'Eure, du Noual et du Bousquet,

qui comprendront volontiers, que chaque secteur de la commune est en droit de bénéficier de ce service.

Tout le monde connaît le proverbe « Faire et défaire c'est toujours travailler » mais il ne faut pas le mettre à profit pour faire n'importe quoi. On peut supposer que certains s'imaginent que nos agents n'ont que ça à faire. À savoir, refaire les travaux effectués, détériorés par quelque empêcheur de tourner en rond qui, lui, n'a rien d'autre à faire que de défaire ce qui a été fait ! Le temps passé à réparer toutes ces incivilités est autant de temps perdu à ne rien pouvoir

effectuer d'autre. Un autre proverbe peut être utilisé à cette occasion, « Le temps c'est de l'argent ». En l'occurrence, il s'agit de notre argent à tous. Serait-ce déjà de la rébellion ou sommes-nous vraiment aussi sales ? Ces gestes sont inqualifiables.



La Poste

LES HORAIRES DU BUREAU DE POSTE CHANGENT

À compter du 14 mai, le bureau de Poste de Sainte-Fortunade sera ouvert les :

- mardi de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 16 h 30

- mercredi : de 9 h à 12 h
- jeudi et vendredi : de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30
- samedi : de 9 h à 12 h



Fleurissement

MARCHÉ AUX FLEURS

Le désormais traditionnel marché aux fleurs et plants de légumes de la commune a eu lieu le dimanche 13 mai, place des Anciens Combattants. Malgré une météo capricieuse, les Fortunadais ont pu s'approvisionner en fleurs annuelles et vivaces, arbustes et légumes.

Nous vous invitons cette année à retirer votre permis de végétaliser en



Mairie afin d'embellir un peu plus l'espace public. Ce permis vient en complément de votre envie d'embellir vos espaces privés (façade, jardin, balcon...).



PARTICIPATION ET CONCERTATION CITOYENNE

Nous vous invitons à rejoindre l'équipe des services techniques et les élus déjà impliqués dans ce beau projet qui va au-delà du « simple » fleurissement.

Vous trouverez ci-dessous les éléments d'appréciation qui vous donneront une idée de l'étendue de la tâche.

Les objectifs : améliorer la qualité de

vie des habitants et l'accueil des visiteurs, qualifier l'image de la commune, développer l'économie locale, favoriser le lien social, protéger et valoriser l'environnement.

JARDIN MÉDIÉVAL

C'est parti ! Après plusieurs mois d'étude et différents projets, Le jardin clos derrière le Château va rouvrir et reprendre vie. Il accueillera un jardin de type médiéval avec des fruitiers, vivaces et autres essences anciennes. C'est l'entreprise de Sylvain Laforge, basée à Beynat

qui a été retenue. Le jardin devrait être accessible pour cet été.

Tourisme

AIRE DE SERVICE ET D'ACCUEIL POUR LES CAMPINGS-CARS

C'est le 16 mai que l'aire de service et d'accueil pour les campings-cars installée par Tulle Agglo a été inaugurée en présence de Michel Breuilh, président de Tulle Agglo, Marc Géraudie, élu en charge du tourisme et président de l'office intercommunal du tourisme, Cécile Lepoutre, Directrice de l'office intercommunal du tourisme, des entreprises étant intervenues sur ce chantier, des élus et de camping-caristes amateurs. Certains aménagements complémentaires devraient parfaire ce joli lieu qui contribuera au rayonnement communal et au renfor-

cement du développement touristique. Les frais de fonctionnement et

d'entretien seront assurés par la Commune.



Chasse aux œufs et au trésor pour les enfants

Le Conseil Municipal des Jeunes a organisé une chasse aux œufs et une chasse au trésor le lundi 2 avril. Les enfants de 1 à 6 ans ont pu

profiter d'une chasse aux œufs dans le parc du château.

Quant aux enfants de 7 à 10 ans, ils ont pu découvrir « le trésor du

comte » grâce à une chasse au trésor dans le bourg de la commune.



Le CMJ et la journée de l'Europe

Le CMJ a souhaité, en cette année 2018, montrer que l'Europe est une part importante de notre quotidien, ne serait-ce que par la mise en circulation de l'euro.

Les bases de l'Europe furent posées par la déclaration Schuman en 1950 (Robert Schuman, ancien ministre des affaires étrangères) et une succession de traités : 1951, la fondation de la communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) ; 1957 la CEE et CEEA, 1968, la suppression des droits de douane ; 1973, l'élargissement vers les pays du Nord ; 1979, le suffrage universel direct pour l'élection du Parlement européen ; 1981, l'entrée de la Grèce ; 1989, un nouvel ordre européen suite à la chute du mur de Berlin ; 1992, le Traité de Maastricht ; 1993, l'adoption des critères de Copenhague

(critères d'adhésion à la communauté) ; 1995, l'élargissement de l'Union Européenne et l'entrée en vigueur des accords de Schengen (libre circulation des personnes dans l'Union) ; 1997, le Traité d'Amsterdam ; 2001, le Traité de Nice ; 2002, l'introduction de l'euro ; 2004, l'élargissement historique de l'Union Européenne et le traité pour une constitution européenne ; 2007, le traité de Lisbonne ; 2013, l'adhésion de la Croatie. Des avancées qui permirent la création de l'Europe d'aujourd'hui.

L'Europe compte à ce jour 28 états membres et 24 langues officielles. La Grande-Bretagne quittera l'Union le 29 mars 2019 suite au référendum national de 2017. Il restera donc 27 pays.

Vous avez pu voir les drapeaux de

l'Union Européenne sur la place de l'Orangerie et dans le parc du château. Ces décorations ont été réalisées par les membres du CMJ et leurs amis.



Agenda 21

Atelier greffage à l'I.M.E.

L'atelier de greffage de pommiers avec Jean-Claude Chataur et en partenariat avec la FAL 19 s'est tenu dans les jardins de l'I.M.E. le 17 mars dernier.

Une bonne vingtaine de personnes

se sont réapproprié la « greffe anglaise compliquée » ; ceux qui le souhaitaient repartaient avec leur arbre greffé, prêt à être mis en terre pour le printemps qui s'annonçait.



6^e troc de plantes

L'évènement semi-annuel devient un incontournable de la vie fortunadaise. Comme à chaque printemps, il se tenait le dimanche 25 mars, de 10 h à 12 h, dans l'Orangerie, le temps étant encore trop frais pour s'installer à l'extérieur. Chacun avait apporté ses boutures, graines, légumes, fleurs, simples, arbustes, bref, tout ce qui se mange ou décore

nos jardins !

La matinée s'enrichissait d'une présentation d'ouvrages sur la permaculture, les arbres et les ouvrages présentant d'autres façons de cultiver. Les échanges d'expériences passionnés en dégustant le café, la tisane et les gâteaux au comptoir donnaient un petit air d'envie de revenir... à l'automne prochain !



Foyer Rural

Le premier semestre 2018 fut riche en événements au Foyer Rural : la section chorale Cantarella, qui avait invité sa consœur Sinfonia de Saint-Céré (46), remportait un franc succès lors du concert de Noël, donné dans notre église le 9 décembre dernier.

Le 27 janvier, nous avons invité la troupe « *Les songes malices* » de Favars. Plus de 120 spectateurs dans l'Orangerie, pour la représentation de leur pièce l'Auberge du CARAMEL, ont ri à gorge déployée pendant 2 heures.

Le 22 mars, 43 participants ont découvert la tapisserie d'Aubusson et le spectacle Scénovision de Bénévient-l'Abbaye, sans manquer de déguster la « Bénévientine ».

La marche du Châtelain du 6 mai a réuni 90 marcheurs qui se sont lancés sur les trois circuits de 10, 15 et 21 km ; tous ont été unanimes pour reconnaître la



beauté de ces circuits parcourus sous un soleil omniprésent.

Le 16 juin s'est déroulée la traditionnelle fête du Foyer, repensée pour cette année, avec un vide-grenier, un pique-nique géant dans le parc du château, et toujours les démonstrations et expositions de nos sections. Pour ce qui est des projets, un voyage-dîner et son-et-lumières est programmé le 28 juillet à Flagnac (12)

et à l'occasion du 40^e anniversaire de notre foyer, ainsi qu'un voyage de 8 jours au Tyrol fin juin 2019. Quelques places sont encore disponibles pour ces deux déplacements.

Au quotidien, les sections Chorale, Country, Danses Populaires, Gymnastique, Informatique, Loisirs Créatifs, Patchwork, Patois et Peinture sont en pleine activité et heureuses d'accueillir toute nouvelle adhésion.

Jumelage. Le trio "Chanson Spritzzz" de Moyenne-Franconie a enchanté le public

Ce 30 mars 2018, la centaine de Fortunadais, Cornillois, Saint-Robertois, Limougeauds et autres Corrèziens qui s'étaient sentis attirés par ce qui fut bien davantage qu'un spectacle vécurent une soirée mémorable autant que pleine d'émotions.

Dany et Gitti, chacune dans un registre vocal totalement différent, ont fait frémir le cœur des spectateurs. Leurs voix magnifiques ont servi un tête-à-tête plein d'humour et d'amour. Les clichés et poncifs sur nos deux pays, la France et l'Allemagne, furent prétexte à un florilège de confrontations burlesques et magnifiques entre les deux artistes.

Une soirée où la gouaille "rive gauche" affronta la colorature, où la Viennoise se mit à jalouser la Parisienne, où le génial pianiste, désarmé, fut torturé par les deux harpies chantantes, où quelques spectateurs se retrouvèrent impliqués malgré eux au milieu de cette scène de ménage, où une centaine de Corrèziens hilares furent pris au piège du "Big bisou"... et où une rockeuse-punk "made in Germany" fit un tabac entre deux rasades de gros rouge... autant dire, un pot-pourri mu-

sical plutôt explosif !

La qualité de la prestation, digne des grandes scènes de nos capitales respectives, la grande sensibilité des interprètes et la saveur de leurs propres chansons encadraient des thèmes plus universellement connus comme "L'aigle noir" de Barbara ou "99 Luftballons" de la chanteuse allemande Nena.

Avec tact et humour, les traits de caractères qui marquent nos deux peuples, que le Rhin semble séparer, se sont fusionnés en un spectacle que nous ne serons pas prêts d'oublier.

Il faut aussi noter la très haute prestation musicale d'Andreas Rüsing, très connu en Allemagne, compositeur dès l'âge de 11 ans et pianiste virtuose.

Le metteur en scène du spectacle, auteur de plusieurs chansons, était aussi présent et, présenté par les "cabarettistes", reçut les applaudissements de la salle.

L'éclairage et le son étaient dans les mains des techniciens de Corrèze Audio Diffusion que le Comité de jume-



lage remercie pour l'excellence de leur travail.

Lors des rappels, le Maire monta sur la scène pour remettre la médaille de Sainte-Fortunade aux 3 artistes qui se préparaient à poursuivre leur tournée dès le lendemain. The show must go on !

Jumelage Cornil / Sainte-Fortunade / Flachslanden

L'OCCASION D'UN RETOUR SUR LE PASSÉ

Ce jeudi 10 mai, un bus de 27 allemands venant de Flachslanden en Moyenne-Franconie arrivait sur la place de Cornil. Ils étaient chaleureusement accueillis à leur descente par douze familles des villages de Cornil et Sainte-Fortunade.

Il faut rappeler que pour la plupart des participants des deux pays, les contacts existent depuis 8 ans, le jumelage s'étant conclu en 2010. Parmi les hôtes accueillant les Flachsländer*, se trouvaient des jeunes français qui avaient déjà été hébergés, il y a quelques années, dans les familles en Allemagne. Par ailleurs, cinq nouveaux visiteurs franconiens découvraient cette année la Corrèze et nos communes avec une curiosité et un plaisir non dissimulés.

Le vendredi matin, la visite d'Oradour-sur-Glane, qui était un souhait des visiteurs allemands fut, comme le souligna le président du jumelage de Flachslan-

den, Zeno Lamers, l'occasion de se souvenir de ce passé douloureux et de montrer aux générations nées après 1945 ce qui ne doit plus se passer. Il souligna pour cela l'importance des jumelages entre les villes des deux côtés du Rhin.

L'après-midi, après la visite du Mémorial et du village-martyr, les visiteurs et leurs hôtes se rendaient au très joli village-musée de Montrol-Sénard. Ce fut l'occasion pour tous de retrouver ou découvrir la vie des Corrèziens autour des années 1900 : des intérieurs des maisons aux granges et à l'outillage d'alors, de la forge à l'architecture locale, de l'école à l'économie de subsistance.

Le samedi a été l'occasion de se retrouver en familles. Échanger ses impressions, parler de sa culture, visiter la région, expliquer ses coutumes — par-



fois dictionnaire aidant ! — est un moment que tous apprécient à chaque rencontre, sur le sol corrézien ou franconien. Le contact personnel soude ainsi, année après année, à chaque voyage, un peu plus nos deux peuples. C'est en tous cas ce que tout le monde ressentit le dimanche matin, au départ du bus qui repartait de Sainte-Fortunade en direction de la Moyenne-Franconie.

* nom des habitants de Flachslanden.

Groupe folklorique « Les Réveillés »

L'hiver fut rythmé par les différentes veillées intergroupes folkloriques.

La tradition fut aussi respectée, avec le ramassage des œufs dans les hameaux de la commune et un accueil toujours sympathique des habitants, même à 3 h du matin ! Merci à eux.

Les Réveillés ont organisé une soirée inédite sur la commune : un concert-tapas. Ils avaient invité l'excellent groupe toulousain « Tara's folk » (folk-rock irlandais). Les Fortunadais et les amateurs ne s'y sont pas trompés et sont venus en nombre. Une excellente ambiance digne d'un pub irlandais, avec la convivialité propre à l'esprit tapas. Les Réveillés avait confectionné des mange-debout pour rester dans l'esprit. L'office de tourisme national d'Irlande avait envoyé de la décoration et de la documentation. Ce fut une très belle ré-

alisation couronnant plusieurs semaines d'investissement.

Mais le week-end ne s'arrêtait pas là puisque le groupe était mobilisé pour animer, dès le dimanche matin, un point ravitaillage le long de la « Tulle-Brive-Nature ».

Raymond Weytens, artiste-peintre, a offert à l'association un magnifique fond de scène de 2 x 3 m intitulé « Une fête de village en 1900 ». Après des centaines d'heures de travail, pour certaines pendant les répétitions, il a capté chaque danseur, danseuse et musicien, pour les reproduire sur sa toile, en y intégrant les monuments emblématiques de Sainte-Fortunade : château, Orangerie, église... Ce décor valorisera encore



plus notre commune lors des spectacles extérieurs du groupe.

Retrouvez toute l'actualité de l'association sur la page Facebook des Réveillés. Informations au 06 30 34 41 81 ou lesreveilles19@orange.fr

11

16^e Homme Corrèze, club de supporters du Stade Toulousain

Dans le cadre de la dernière journée du Top 14, l'amicale a fait le déplacement en bus au stade Marcel Michelin. L'accueil des supporters Jaunards est toujours aussi chaleureux, surtout de la part du XV Montferrandais qui nous a accueillis dans ses locaux. Malgré la dé-

faite honorable du Stade Toulousain, le clou du spectacle fut l'hommage rendu à un grand du rugby français, Aurélien Rougerie, dit Roro.

Un barbecue de fin de saison aura lieu en juin et l'assemblée générale en septembre. Contacter Claude au 06 10 36 06 82.



L'Association des Parents d'Élèves

Notre équipe met en place diverses animations pour pouvoir subvenir aux besoins pédagogiques, matériels et aux sorties scolaires de notre école communale.

Début février a eu lieu le Super Loto de l'A.P.E. qui a fait salle comble au vu des lots proposés. Nous nous excusons auprès des personnes que nous avons été contraints de refuser pour des raisons de place et de sécurité.

Courant mars/avril, après le succès, l'an dernier, des sacs isothermes et des lunch-bags, nous avons proposé cette année des gourdes nominatives, de fabrication française et 100% recyclables. Il y a eu 119 commandes. Encore merci aux familles.

Dimanche 6 mai, le printemps s'annonçant dans nos potagers et nos jardinières, nous en avons profité pour vider nos armoires et nos greniers. Une journée extraordinaire où les exposants, les visiteurs et le soleil ont clôturé l'évènement par un concours de vélos fleuris auquel s'étaient inscrits les enfants. Notre jury a eu une mission bien compliquée pour élire le plus beau des vélos. Les enfants pouvaient être très fiers de leurs réalisations. Chaque participant s'est vu remettre un lot.

Journée du 25 mai : pendant que leurs copains et copines de CM1 et de CM2 re-

venaient du séjour en péniche, le reste de l'école a passé une journée rythmée par des animations et des découvertes. Au matin, Isabelle Besse guidait les animations, suivies d'un pique-nique dans le parc. L'après-midi faisait place aux initiations, fabrications et découvertes sur des thèmes variés : cirque, cerf-volant, « skyline », sarbacane, tir à l'arc, etc. La journée dans le parc du château s'est terminée par un goûter. L'intégralité des animations et le goûter ont été pris en charge par l'APE, pour un montant d'environ 1 600 €.

Enfin, nous vous annonçons notre kermesse du 1^{er} juillet sur le thème « Vive les vacances ». Animations ouvertes à tous. Cette année nous vous proposons une nouvelle formule : 5€ la carte donnant accès à 10 activités + 1 lot + spectacle de magie + tombola des enfants. Il y a aussi la possibilité, pour les personnes sans enfants scolarisés ou extérieures à l'école, de venir uniquement au spectacle de magie moyennant 5€.



Le soir, repas Apéro-Popote-Échanges avec un menu à 5 € : boisson, sandwich-saucisse ou merguez, frites et dessert (le détail sera annoncé très prochainement par l'association).

L'A.P.E. remercie chaleureusement les parents bénévoles... qui restent encore malheureusement trop peu nombreux ! Sans eux rien ne serait possible, surtout lors d'évènements importants. C'est pourquoi nous lançons encore un appel à chaque parent d'élève, dans l'intérêt de leurs enfants, à participer activement aux activités de l'association.

Le bureau reste à votre disposition par mail, téléphone ou Facebook. Betty : 06 12 23 15 37, Delphine 06 23 08 18 68 ou apesaintefortunade19490@gmail.com

Confrérie de la Farcidure et du Millassou

Début d'année bien remplie pour la Confrérie. La journée farcidures du 10 mars fut encore une belle réussite avec plus de 280 parts vendues. La Confrérie remercie tous ceux qui témoignent de leur fidélité à ce plat typiquement fortunadais.

En partenariat avec l'USTC, le 24 mars, la Confrérie a remis le ballon du match pour la dernière journée à domicile de l'équipe première du club de basket de Tulle. Une bonne soirée qui s'est terminée autour d'une paëlla.

Le 7 avril, nos amis de Neuville nous avaient invités à faire les millassous pour la fête du cochon. Pieds de cochon en sauce et millassous étaient donc à l'honneur. Toujours, pour rester « dans le cochon », le même jour, se tenait à Sainte-Feyre, en Creuse, le

chapitre des Chevaliers du Boudin Noir et le 8 avril, c'était le tour de la Confrérie Mycogastronomique Gaillarde, la fête du champignon dans tous ses états... un week-end chargé en gastronomie !

Le 6 mai, la Confrérie était invitée à la finale du championnat de France de basket féminin des 18 ans (U18F) et a fait goûter les millassous aux joueuses de Tarbes, Rennes, Orly et Chenove... un tour de France pour un plat corrézien.

La saison s'annonce encore très char-



gée avec de nombreuses invitations. Côté communal, après la journée « pique-nique de la Fête des Mères », le 27 mai dans le parc du château, avec une vente de millassous se tiendra le 6^e chapitre le 22 septembre.

FNACA

Le comité local de la FNACA est toujours là, à l'écoute de ses adhérents. Cette année nous ne participerons pas aux Marchés de Pays : l'âge commence à peser sur nos épaules, nous le regrettons, place aux jeunes !

Notre voyage à la centrale nucléaire de Golfech a suscité une certaine curiosité. Ce fut une excellente visite, avec beaucoup de questions posées par les



participants. Les visites de l'ascenseur à poissons sur la Garonne, du musée hippomobile et du village d'Auvillard, ont été très appréciées par les 45 participants.

Nous allons préparer le 100^e anniversaire de la guerre de 14/18, qui sera célébré le dimanche 11 novembre 2018 à 11 h 30, avec peut-être cette année une nouvelle organisation de la commémoration, en accord avec la Mairie.



Un repas à la salle polyvalente clôturera la journée dans la bonne ambiance comme de coutume. Merci encore à nos adhérents et à nos fidèles sympathisants.

A.S. Laguenne - Sainte-Fortunade - Lagarde-Enval

Nos deux présidents peuvent être très fiers de cette deuxième saison de l'ASLSFL au niveau des résultats, du nombre de licences mais aussi au niveau des activités menées par le club.

Environ 250 licenciés (3 équipes seniors, 1 équipe féminine, 1 équipe vétérans, 1 équipe U17, 2 équipes U15 (en entente avec Nonards/Lanteuil/Beynat), 2 équipes U13, 2 équipes U11, 21 lionceaux U9 et 20 lionceaux U7).

Au niveau du développement et de l'image de notre club en interne et en externe nos bénévoles « ont fait très fort ». Il y a eu tout d'abord le calendrier 2018 de l'ASLSFL dans lequel on peut voir toutes les équipes du club, nos partenaires et quelques manifestations de 2017. Il s'est vendu à plus de 800 exemplaires.

Ensuite cette idée originale, géniale et unique en Corrèze de Mathieu Nevado avec cet album vignettes comme celui des pros. Sur les vignettes de cet album il y avait les photos de l'ensemble des joueuses, joueurs, dirigeants, bénévoles et des équipes du club. Un énorme succès ! Plus de 4 700 sachets de 10 vignettes ont été vendus (un album avait été offert par le club à chaque licencié). De plus la première ou le premier qui remplissait son album gagnait 2 places pour la finale de la Coupe de la Ligue qui s'est jouée à Bordeaux. C'est Théo Vere qui, en à peine une semaine, avait terminé son album.

Notre club est très fier puisque Mathieu Nevado (joueur et éducateur de nos U17) passait, dans le cadre du Brevet de Mo-

niteur de Football, la certification UC4 à Puymoyen le vendredi 4 mai, a été admis lors de cette session. Nous lui adressons toutes nos félicitations. C'est un diplôme amplement mérité au vu du travail considérable qu'a fait Mathieu, notamment pour le club.

Au bilan sportif, en Seniors A, notre équipe première réalise une très belle saison : 3^e de la poule B en Départementale 2 du Championnat de la Corrèze toujours en course pour la montée en D1 et les hommes de Christophe Castillan ont été éliminés quart de finaliste de la Coupe Maurice Leblanc. C'est une magnifique saison de notre équipe féminine qui, pour sa deuxième participation au Championnat Interdistrict à 11, occupe actuellement une superbe 2^e place (l'objectif de début de saison était de terminer dans les 5 premières) avec seulement 1 point de retard sur le leader Chambreret. Les filles de Flavien Gorce ont eu moins de réussite en Coupe de France malgré un beau parcours, défaite contre Guéret (Honneur) et Coupe de Nouvelle Aquitaine.

Pour les seniors, notre équipe B, composée de jeunes encadrés par des joueurs expérimentés, en terminant 2^e de sa poule lors de la 1^{ère} phase en Départementale 4 dispute actuellement la seconde phase, avec pour objectif la montée en D3. Les hommes de Vincent Gorce ont été éliminés en quart de finale du Challenge des Réserves. Notre équipe seniors C, qui évolue aussi en Départementale 4, composée de très jeunes et

d'anciens, a vécu une saison compliquée. Il est à noter que beaucoup de jeunes issus de l'école de foot ont évolué régulièrement dans nos 3 équipes seniors.

Nos équipes jeunes U13, U15 et U17 de l'école de foot étaient engagées dans le Championnat de la Corrèze et, tous les samedis, ont fait honneur aux couleurs de notre club. Nos U15(A) et nos U17 sont bien placés pour monter en division supérieure. Quand à nos lionceaux U7, U9 et U11, ils ont participé régulièrement, avec beaucoup de plaisir et de talent, à des tournois, des Festifoot et des plateaux éducatifs. Nos jeunes ont eu la chance et le privilège d'aller voir un match de Ligue 1, au Matmut Atlantique, entre Bordeaux et Rennes.

Et pour terminer, voici le calendrier des festivités de notre club. Dimanche 13 mai : Marché aux Fleurs avec Drive Paëlla, samedi 2 juin : matinée festive U7-U9, samedi 16 juin : sortie de fin d'année U7-U9, vendredi 22 juin : assemblée générale, samedi 30 juin : grand barbecue de fin de saison.

Participation aux Marchés de Producteurs de Pays en juillet et août, puis, en septembre : Tournoi des Vétérans et le samedi 8 septembre : repas de rentrée.



CCAS de Sainte-Fortunade

Dans le cadre de l'opération « Territoire à Énergie Positive », Tulle Agglo nous a doté d'un contingent d'ampoules LED. Le CCAS de la commune a dé-

cidé de distribuer ces ampoules aux foyers « non imposables » de la commune. Les personnes intéressées devront se rendre en mairie munies de leur « avis de non-im-

position ». Il se verront alors remettre un lot de 2 ampoules LED. Attention, nous possédons un stock limité ! Pas de réservation par téléphone.

Épaves et carcasses

Nous vous rappelons qu'aux termes du code de l'environnement, tout bien abandonné ou que son détenteur destine à l'abandon constitue un déchet. Les épaves de voitures et autres carcasses métalliques pouvant porter atteinte à la santé de l'homme ou à l'envi-

ronnement sont donc des déchets. Leurs propriétaires doivent prendre toutes les dispositions nécessaires pour les faire évacuer à leurs frais et dans les meilleurs délais sur des sites prévus à cet effet. En cas d'inaction de ces derniers et afin de satisfaire aux exigences de sûreté, de sé-

curité ou de salubrité publiques, le maire peut faire procéder à l'enlèvement des épaves aux frais des propriétaires.



Une création d'entreprise en électricité sur la commune

Depuis le 1^{er} mars 2018, Rémy Dousseaud, détenteur d'un CAP, d'un BEP et d'un BAC PRO en électricité-bâtiment, industrielle et tertiaire, a créé une entreprise d'électricité générale sur la commune de Sainte-Fortunade, à Clairfage. À 39 ans et après une expérience professionnelle de 20 ans en qualité d'électri-

cienn dans de grands groupes nationaux, il met son savoir-faire à votre disposition. Généraliste de l'électricité, il intervient dans les travaux neufs, la rénovation et la modification des installations. Il vous conseillera au mieux pour adopter la solution la plus adaptée à vos besoins et vous dépannera également 7 jours/7.

Pour tous contacts et renseignements complémentaires, vous pouvez l'appeler au 06 38 19 50 11 et le joindre par mail à dousseaud-elec@outlook.fr



“Temps d'Accords”

Ils habitent à Sainte-Fortunade depuis janvier 2017 et ont décidé de profiter de leur temps libre pour créer l'association « Temps d'Accords » afin de proposer, dans un cadre associatif à but non lucratif, des animations musicales destinées en priorité aux personnes âgées résidentes en EHPAD, ou par le biais d'autres associations pouvant leur permettre de jouer devant ce public. Conscients des faibles budgets dont disposent les animateurs, animatrices ou directrices d'EHPAD pour organiser quelques

divertissements pour leurs pensionnaires, ils mettent un point d'honneur à ne demander qu'une faible participation financière, de sorte que leur objectif soit ainsi atteint : permettre et multiplier les animations pour des personnes souvent dans l'attente de distractions. Nos aînés ont ainsi le loisir de réentendre des interprétations de qualité, et peuvent fredonner avec eux, pendant 2 heures, quelques chansons inoubliables d'Édith Piaf, Charles Trenet, Petula Clark, Yves Montand, et autres artistes qui ont



accompagné leur vie. C'est un réel plaisir d'accueillir chez nous ce sympathique duo, venu partager avec nos aînés ces chansons toujours empreintes de souvenirs.

Randonnée vélos

RECHERCHE : CYCLISTES VTT ET VÉLO DE ROUTE

Nous cherchons encore des cyclistes (VTT et/ou vélo de route) afin de former un groupe pour randonnées hebdomadaires (samedi ou dimanche).

Merci de prendre contact : thibautfauvergue@gmail.com

Chats errants



260 SPA libres et proches de vous

Soutenez le refuge indépendant proche de chez vous - cnspsa.fr
Défense de l'animal - Confédération Nationale des SPA de France
26 rue Thomassin - 69002 Lyon - Tel : 04 78 38 71 85



Les temps sont difficiles

« Les temps sont difficiles, l'avenir est incertain, le chômage un cancer. Mais affirmer, comme s'y complaît une certaine littérature politique, que tout était mieux avant, relève d'une supercherie qui nourrit des illusions hasardeuses.

Chacun à son niveau.

C'était mieux avant, quand on vivait dix ans de moins et avec un niveau de vie inférieur ? Que l'on ne savait pas combattre la maladie ? Que les femmes étaient privées de droits fondamentaux ? C'était mieux à l'époque de la guerre dont on vient de se rendre compte qu'elle est toujours présente, lorsque l'on dénombre les victimes des attentats ? C'est mieux là où il n'y a pas de Sécurité Sociale ni d'Assurance chômage ?

Dans cette nostalgie, il y a probablement quelque chose qui tient à la fierté perdue d'appartenir à une nation rayonnante. Mais il y a aussi cette culture de la protection qui nous fait trop espérer du système et trop peu de nous-mêmes.

On doit critiquer une politique. Mais il ne faut pas tout en attendre. On ne peut pas se ruer, au même moment, sur les routes enneigées et pleurer l'inefficacité des services publics ou l'inconfort des salles de sport transformées en dortoir.

On ne peut pas exiger de l'école qu'elle soit responsable en lieu et place des démissions familiales. Ni de la Sécurité Sociale, qu'elle supporte le prix de comportements inconséquents.

On ne retrouvera pas de confiance collective sans un minimum de responsabilité individuelle.

Le citoyen n'est pas heureux, s'il se cantonne, et si on le cantonne, dans un rôle passif de consommateur de services qu'il considère comme dus dès lors qu'il paie de l'impôt.

En 2018, exigeons que la politique crée les conditions d'un meilleur épanouissement.

Mais demandons-nous aussi comment, au travail, dans le quartier, autour de l'école, contribuer nous-mêmes au bonheur national brut. »

Pour le groupe « Unis et Solidaires »

Daniel POLLIN ■

Note : ce texte, écrit par Michel Urvoy, ancien éditorialiste et secrétaire général de direction à Ouest-France, correspond à l'état d'esprit qui nous anime chaque jour de notre mandature.

Un budget tendu pour des élus parfois trop détendus...

Dès le début de notre mandat, nous avons alerté le Conseil Municipal sur les difficultés financières prévisibles dues, entre autres, à la suppression de la dotation bourg-centre (75 000 € à l'époque). Il semblerait que devant notre insistance cette dotation serait enfin récupérée, comme quoi...

Il faut avouer que contraints et forcés, nous vivons maintenant sur le dos d'artifices qui ne trompent pas grand monde comme, par exemple, la renégociation avec les banques, qui n'a pas eu comme objectif uniquement la baisse des taux de nos emprunts mais a donné lieu à un ré-étalement de notre dette sur 20 ans avec chaque année de nouveaux emprunts.

En conséquence, très inquiets pour le budget 2019, nous réclamons à nouveau la présence d'un représentant du Trésor Public à la prochaine Commission Finances. N'oublions pas que nous avons déjà été mis en garde sur le risque d'une mise sous tutelle en cas de dérives

financières supplémentaires.

Pour toutes ces raisons, et au vu d'un budget contraint, nous nous sommes opposés, par exemple, à l'octroi d'une cotisation de cinq mille euros à l'Association Notre Village. Nous avons proposé alors, que cette somme soit consacrée à des activités prioritaires (jeunesse, ouverture au tourisme...) ou encore à la réduction de notre dette.

Laissons de côté les chiffres !

Terminons sur une note plus heureuse et saluons l'arrivée de notre nouvelle et souriante pharmacienne Delphine Tereygeol à qui nous souhaitons une sincère réussite professionnelle.

Le groupe d'opposition

« Une nouvelle voie pour Sainte-Fortunade » ■

Les **Marchés**
des **Producteurs**
de **Pays**

Sainte-Fortunade

juillet et août 2018

Marchés festifs
les vendredis à partir de 17h
dans le Parc du Château

6 juillet
Mathieu Martinie

13 juillet
DJ Dav

20 juillet
West Coast

27 juillet
Orchestre Baila

3 août
Willy Animations

10 août
DJ Fab

17 août
Éclipse Duo

24 août
Mathieu Martinie

